

FICHE D'ALLOCATION CRÉE LE 30 NOVEMBRE 1931. N° DE MATRICULE CRÉE - 9 MAI 1922

Montauriol		Numéro matricule de recrutement :	H 71										
Nom :		Classe de mobilisation :											
Prénoms : <i>Jean Baptiste</i> Surnom :													
ÉTAT CIVIL.													
Né le <i>17 Décembre 1896</i> à <i>Montfa</i> , canton de <i>Montfa</i> , département de <i>l'Ariège</i> , résidant à <i>Montfa</i> , canton de <i>Montfa</i> , département de <i>l'Ariège</i> .		SIGNALEMENT.											
à <i>Montfa</i> , profession de <i>cultivateur</i> et d' <i>Jeanne Bernette</i> , domiciliés à <i>Montfa</i> , canton de <i>Montfa</i> , département de <i>l'Ariège</i> .		Cheveux <i>N</i> , sourcils <i>bruns</i> , yeux <i>gris</i> , front <i>courant</i> , nez <i>fin</i> , bouche <i>modérée</i> , menton <i>et petite</i> , visage <i>ovale</i> . Taille : 1 m. <i>86</i> cent. Taille rectifiée : 1 m. cent.											
N° <i>39</i> de tirage dans le canton de <i>Montfa</i> .		MARQUES PARTICULIÈRES :											
DÉCISION DU CONSEIL DE RÉVISION ET MOTIFS. <small>(Indiquer la nature des dispenses.)</small>													
<i>Non</i> <i>dispensé pour sa santé</i>													
Compris dans la <i>2^e</i> partie de la liste de recrutement cantonal (<i>2^e</i> portion).													
DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES. <small>(Cantons, blessures, autres détails, etc.)</small>													
Dans l'armée active.	<p><i>Parti dans la poche en attendant le départ, au fort qui aura lieu le 1^{er} Novembre 1918 (au 13 Mars 1919)</i> <i>Incorporé au 5^e Régiment d'Infanterie à compter du 14 Novembre 1918 arrivé au corps le 21 jour</i> <i>Épaulé de 2^e classe</i> <i>Envoyé pour la disponibilité le 1^{er} 11 novembre 1919</i> <i>Caractères de bonne conduite accordés</i></p>												
Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).	<p>Dans l'armée active. <i>59^e Rég^t d'Inf^{an}</i></p> <p>Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. <i>Régiment d'Infanterie La Fois 6594 6193</i></p> <p>Dans l'armée territoriale et dans sa réserve. <i>134^e Rég^t 1^{er} d'Inf^{an} 5538</i> <i>12^e Rég^t d'Inf^{an} 1958</i> <i>239^e Rég^t d'Art^{illerie} 1421 1868</i> <i>23^e Rég^t d'Art^{illerie}</i> <i>14^e Rég^t d'Inf^{an}</i></p>												
LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES <small>PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.</small>													
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th>Dates.</th> <th>Communes.</th> <th>Subdivisions de région.</th> <th>D'habitation ou de résidence.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>				Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	D'habitation ou de résidence.						
Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	D'habitation ou de résidence.										
<p>Campagnes : <i>Contre l'Allemagne du 4 août 1914 au 15-1-1919.</i></p> <p>Decorations : <i>"Croix de Guerre"</i> <i>A accompli 1^{re} période d'exercices dans l'23^e Régiment d'Infanterie du 24 Août au 20 Mars 1915</i> <i>A accompli 2^e période d'exercices dans l'23^e Régiment d'Infanterie du 24 Août au 16 Septembre 1906</i> Passé dans l'armée territoriale le</p>		<p>Mémoires et actions d'état. Citations. <i>1^{re} citation à l'ordre du jour du Rég^t du 15 octobre 1915. De retour d'une course de patrouille sur la ligne de combat à transporter sur son dos une 1^{re} du 34^e régiment blessé aux 2 pieds et qui se trouvait dans une zone de danger.</i></p> <p>Passé dans l'armée territoriale le <i>1^{er} 11 novembre 1919</i></p>											
<p>Représenté par décret de mobilisation générale du 1^{er} août 1914, arrivé au corps le 4 AOÛT 1914</p> <p>Passé au 12^e Régiment d'Artillerie le 18 Mars 1915. Passé au 239^e Rég^t d'Art^{illerie} le 1^{er} avril 1917</p> <p>Maintenu service armé l'impédité inférieure à 10% par la commission de réforme de Boulonne dans la séance du 19 Octobre 1921 (sans raison pour la cystalgie bégine admise pour entérite) "Néphralgie - cystalgie"</p> <p>Réformé temporairement et proposé pour pension temporaire 10% d'invalidité par la C^o de réforme de Boulonne du 12 mai 1922. Sans origine pour les troubles lombaires et gastro-intestinaux "2^e douleurs lombaires."</p> <p>Classé 1^{er} avec cause d'invalidité inférieure à 10% sans origine pour les douleurs lombaires par la C^o de réforme de Boulonne du 1 décembre 1922. Reliquat de troubles digestifs, inférieure à 10%.</p>		<p>ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th>la disponibilité de l'armée active.</th> <th>la réserve de l'armée active.</th> <th>l'armée territoriale.</th> <th>la réserve de l'armée territoriale.</th> <th>DATE de la LIBÉRATION du service militaire.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><i>1^{er} 11 1919</i></td> <td><i>1^{er} 11 1920</i></td> <td><i>1^{er} 11 1921</i></td> <td><i>1^{er} 11 1922</i></td> <td><i>1^{er} 11 1923</i></td> </tr> </tbody> </table>		la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.	<i>1^{er} 11 1919</i>	<i>1^{er} 11 1920</i>	<i>1^{er} 11 1921</i>	<i>1^{er} 11 1922</i>	<i>1^{er} 11 1923</i>
la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.									
<i>1^{er} 11 1919</i>	<i>1^{er} 11 1920</i>	<i>1^{er} 11 1921</i>	<i>1^{er} 11 1922</i>	<i>1^{er} 11 1923</i>									

FICHE D'ALLOCATION CRÉE LE 30 NOVEMBRE 1931. N° DE MATRICULE CRÉE 20 FEV 1923

Guerre. — Registre matricules. — 256-147-96. 2

Réformé temp^{or} 10% et proposé pour pension temp^{or} 30% par la C^o de réforme de Boulonne du 4 mars 1923, pour "Bouffée gastro-intestinale"
Maintenu réformé temp^{or} 10% et proposé pour pension temp^{or} 30% par la C^o de réforme de Boulonne du 23 Octobre 1925, pour "Bouffée gastro-intestinale - État général passable"

50 110 Résidence Montfa